



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 4 SEPTEMBRE 2018

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 07
Nombre de votants : 37

OBJET

Affaire n°2018-133

ELECTRIFICATION RURALE

**ALIMENTATION ELECTRIQUE
DU LOGEMENT SIS AU 101 AVENUE
JACQUES PREVERT**

CONVENTION AVEC LE SIDELEC

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 27 août 2018 et affichée le 28 août 2018.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **12 SEPT 2018**

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi quatre septembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Sergio Erapa 9^{ème} adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Cala M'Rhéhoury 5^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Jean-Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Mikaëla Latra, M. Romuald Tanguy, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe), M. Faustin Galaor (par M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint), Mme Catherine Gossard (par M. Brandon Incana), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Danila Bègue), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean-Paul Babef), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe) M. Patrick Jardinot (par Mme Valérie Auber).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Daniel Vassinot à 17h09, Mme Firose Gador à 17h09, Mme Mémouna Patel à 17h11.

Départ (s) en cours de séance : Mme Cala M'Rhéhoury à 17h47.

Absent (s) : Mme Dalila Mahé.

.....
.....

Affaire n°2018-133

**ELECTRIFICATION RURALE - ALIMENTATION ELECTRIQUE
DU LOGEMENT SIS AU 101 AVENUE JACQUES PREVERT**

CONVENTION AVEC LE SIDELEC

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2011-211 du Conseil municipal du 22 décembre 2011 transférant la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau de distribution public d'électricité au Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de La Réunion (SIDELEC Réunion) ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement – Travaux – Environnement » réunie le 23 août 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du 4 septembre 2018 relatif à la convention avec le SIDELEC portant sur l'opération Electrification Rurale - Alimentation électrique du logement sis au 101 avenue Jacques Prévert ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la convention n° 32/2018 avec le SIDELEC relative à l'alimentation électrique du logement sis au 101 avenue Jacques Prévert ;

Article 2 : d'approuver le plan de financement de l'opération (maîtrise d'ouvrage SIDELEC) suivant et la participation communale à hauteur de 6 428,16 € TTC :

Désignation	Dépenses en €	Recettes en €
Coût de l'opération en investissement HT	10 044,00	
TVA à 8,5 %	853,74	
Participation aux frais de Fonctionnement du SIDELEC Réunion (4%)	401,76	
Contribution PCT 2018		4 017,60
Remboursement TVA		853,74
Contribution restant à la charge de la Commune de Le Port		6 428,16
Total en € TTC	11 299,50	11 299,50

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU